

Feuille de route pour compléter le formulaire d'ajustement des objectifs dans le cadre de la prolongation du projet de service jusqu'en août 2022

Septembre 2019

Comment remplir le formulaire ?

A. POUR LES OBJECTIFS ACTUELS (2014-2019)

- Veillez à bien identifier votre service :
Code fase siège-Code fase antenne - Nom du service PSE – Ajustement 2019-2022 des objectifs
- Complétez la colonne « *Objectifs actuels (jusqu'en juin 2019)* » : faites un copier-coller des cases FIN en indiquant pour chaque objectif la numérotation initiale. Tous les objectifs des tableaux, depuis 2014-2019, doivent y figurer y compris ceux que vous auriez clôturés avant le T5 car ils font partie du travail que vous avez réalisé au cours de votre projet de service. Dès lors, nous vous demandons de les réintégrer dans leur numérotation initiale.
- Pour chaque objectif, cochez dans la colonne « *Objectifs précisés (à partir de septembre 2019)* » l'item de votre choix et justifiez les raisons d'une reformulation/précision éventuelle.
- Pour les tableaux que vous clôturez : Clôturé ne veut pas dire supprimé, ces tableaux continueront à faire partie de votre « package » d'objectifs pour la période 2014-2022, même s'ils n'évoluent plus.

B. POUR LES NOUVEAUX OBJECTIFS (2019-2022)

- Formulez vos nouveaux objectifs et référencez les en suivant les indications ci-dessous.
- Créer les **nouveaux tableaux** et formuler les T0 (en noir). Voici à quoi ressembleront vos nouveaux tableaux pour la **période 2019-2022** :

Fase siège-fase antenne Nom siège-Nom antenne RA 18-19 1sur4.doc

ANA	FIN	CRE
T0 (T5) T6 T7 T8	[Priorité] : Objectif :	T0 (T5) T6 T7 T8
OBS	MEM	COM
T0 (T5) T6 T7 T8	T0 (T5) T6 T7 T8	T0 (T5) T6 T7 T8
PRO	DUR	REL
T0 (T5) T6 T7 T8	T0 (T5) T6 T7 T8	T0 (T5) T6 T7 T8

Comment évolue la numérotation des tableaux ?

- Si vous n'ajoutez pas de nouveaux tableaux, que vous modifiez ou clôturez certains de vos tableaux, votre dénominateur ne change pas, vous conserverez le même nombre total de tableaux.
- Si vous ajoutez des tableaux, poursuivez la numérotation. Votre dénominateur change pour TOUS vos tableaux qui concernent la période 2014-2022.

Par exemple :

1. Nous avons 4 tableaux pour la période 2014-2019, notre tableau n°3 comporte 2 objectifs, nous décidons au T5 de le scinder en deux nouveaux objectifs, ce qui implique la création de deux nouveaux tableaux.
 - ⇒ Le tableau 3 sur 4 reste dans votre « package » de tableaux, il ne doit pas disparaître.
 - ⇒ Vous créez 2 nouveaux tableaux : 5 sur 6 et 6 sur 6
 - ⇒ Votre dénominateur change pour tous vos tableaux
 - ⇒ Dans le formulaire ainsi que dans la case FIN du tableau n°3, vous indiquez : « Remplacé par les tableaux 5 sur 6 et 6 sur 6 »

Concrètement, dans les deux nouveaux tableaux, vous pouvez éventuellement indiquer une priorité transversale identique pour les 2 tableaux, en plus de la formulation des objectifs. Ensuite, vous prévoyez les actions à mettre en place dans les autres fonctions.

2. Nous avons 5 tableaux dont deux (n° 3 et n°5) pour lesquels les activités se chevauchent et sont redondantes, en reformulant plus précisément nous pourrions ne faire qu'un seul tableau reprenant l'ensemble des activités de manière cohérente.
 - ⇒ Soit vous clôturez les deux tableaux et vous créez un nouveau tableau n°6 dans lequel vous formulez le T0 çàd ce que vous prévoyez d'atteindre endéans les 3 années à venir.
 - ⇒ Soit la précision d'un de vos objectifs (n°3) est suffisante pour intégrer les dimensions de l'autre objectif (n°5). Dans ce cas, vous clôturez le n°5 et vous précisez le tableau n°3 :
 - Indiquez dans la case FIN du tableau 5 : T5 : clôturé parce que :
 - Indiquez dans la case FIN du tableau 3 : T5 : précisé de la façon suivante :
 - Dans le tableau 3, veillez à reprendre les informations présentes dans le tableau 5 nécessaires à la bonne compréhension de votre objectif reformulé.

Que faut-il envoyer à l'ONE pour l'ajustement des objectifs 2019-2022 ?

- Le formulaire d'ajustement des objectifs complété ;
- Les nouveaux tableaux avec les T0 (çàd ce que vous prévoyez de réaliser, dans les fonctions de Le Moigne dans les 3 années à venir). Dans le cas où vous auriez déjà réalisé des activités au T5, indiquez-les à la suite du T0.

NB : ces documents doivent être envoyés à l'ONE **dans un seul et unique dossier** en même temps que vos tableaux de Le Moigne pour la période 2018-2019 (T5).